

Octant Analyse

Population Démographie

Numéro 7 - Septembre 2010

Les enfants bretons en 2007 : des conditions de vie plutôt favorables

Au 1^{er} janvier 2007, le nombre de jeunes Bretons de moins de 18 ans est de 680 200, soit 21,8 % de la population bretonne. Parmi ces enfants, une grande majorité est née en Bretagne. Ils sont pour la plupart scolarisés à proximité de leur résidence. Les enfants bretons sont moins touchés par la pauvreté que dans les autres régions françaises, même si ceux vivant au sein de familles monoparentales risquent plus de connaître la précarité. Si beaucoup vivent en milieu ouvrier, ils bénéficient de logements de grande taille, aussi bien dans les espaces urbains que dans les espaces ruraux.

Parmi les départements bretons, c'est l'Ille-et-Vilaine qui a la part la plus élevée de jeunes et les Côtes-d'Armor la plus faible (22,9 %, contre 21,1 %). L'Ille-et-Vilaine est aussi le seul département breton à être au-dessus de la moyenne France métropolitaine. Comparée aux autres régions françaises, la Bretagne se situe à la 11^e place, derrière les régions du nord et de l'est de la France.

Depuis 1999, le nombre de mineurs a augmenté de 4,5 %, mais leur part dans la population bretonne a diminué, passant de 22,4 % en 1999 à 21,8 % en 2007. Ceci s'explique par l'augmentation du nombre des personnes âgées. En revanche, la part des plus jeunes croît ces dernières années. Ainsi, le nombre d'enfants de moins de 6 ans a augmenté de 11,7 % en 8 ans ; ils

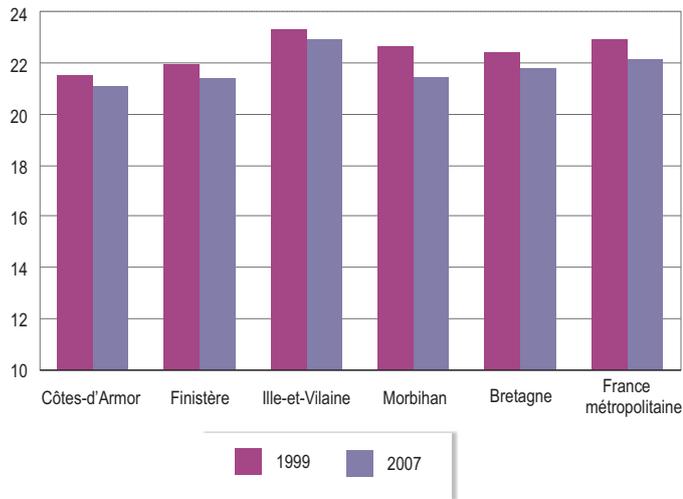
représentent 7,3 % de la population en 2007, contre 7 % en 1999.

Plus de 8 jeunes résidant en Bretagne sur 10 y sont nés

Parmi les mineurs résidant en Bretagne en 2007, 84 % y sont nés. C'est un peu plus que la moyenne de France de province où 82,5 % des mineurs résident dans leur région de naissance. 13,5 % sont nés dans une autre région de la métropole, principalement en Île-de-France ou en Pays de la Loire ; 2 % sont nés à l'étranger. Plus précisément, 77,4 % des jeunes Bretons vivent dans leur département de naissance (75,1 % France de province). C'est dans le Finistère que ce taux est le plus fort : 82 %.

Les jeunes Bretons cèdent peu à peu du terrain dans la population

Part des moins de 18 ans par département en Bretagne (en %)



Source : Insee, recensement 2007

Sur les 490 000 jeunes de 5 à 17 ans, 91,5 % résidaient déjà en Bretagne 5 ans auparavant et près des trois quarts habitaient la même commune. Le même constat est fait en France de province.

Parmi ceux qui ne résidaient pas en Bretagne, le quart vivait dans la région Île-de-France. Les parents d'une partie de ces jeunes arrivants sont originaires de la région. Ainsi, 26 % ont un père ou une mère né en Bretagne, et 13 % ont leurs deux parents nés en Bretagne. Dans les familles monoparentales, ce phénomène est accentué : 32 % des enfants ont leur parent né en Bretagne.

Pus de 6 enfants sur 10 sont scolarisés dans leur commune de résidence

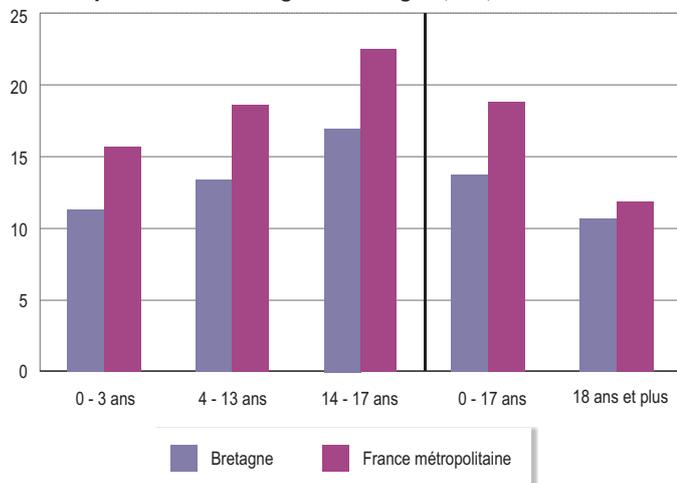
Sur les 577 700 enfants scolarisés en Bretagne, 63 % le sont dans leur commune de résidence et 35 % suivent leur scolarité dans un établissement d'enseignement situé dans une autre commune de leur département.

Près de 10 000 enfants, soit 1,7 % sont scolarisés dans un autre département breton et seulement 0,5 % hors de la région.

À partir de 12 ans (âge moyen d'entrée au collège), les enfants qui sont scolarisés dans une autre commune de leur département deviennent majoritaires et cette tendance s'accroît fortement jusqu'à 17 ans. En effet, à cet

La pauvreté touche plus les adolescents que les jeunes enfants

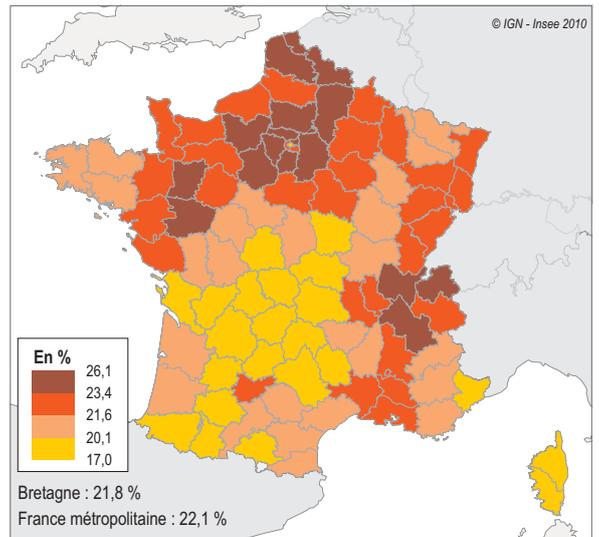
Taux de pauvreté selon l'âge en Bretagne (en %)



Source : Insee, revenus disponibles localisés 2007

L'ouest de la France moins jeune que le nord et l'est

Part des moins de 18 ans par département (en %)



Source : Insee, recensement 2007

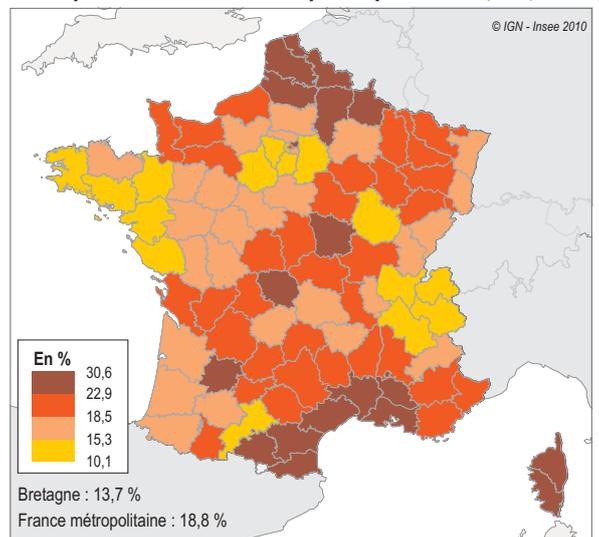
âge près de 24 000 enfants quittent leur commune de résidence, contre un peu plus de 10 000 qui restent scolarisés dans leur commune.

Moins de jeunes touchés par la pauvreté en Bretagne

En 2007, 349 600 personnes, 11,2 % de la population, vivent sous le seuil de pauvreté en Bretagne, c'est à dire avec moins de 908 euros par mois. Parmi ces personnes pauvres, un peu plus d'une sur quatre a moins de 18 ans. Cela représente 13,7 % de cette classe d'âge. C'est nettement moins qu'en France métropolitaine (18,8 %). La Bretagne est d'ailleurs la région la moins touchée par la pauvreté des enfants.

La pauvreté des enfants moins importante en Bretagne

Taux de pauvreté des 0-17 ans par département (en %)



Source : Insee, revenus disponibles localisés 2007

Au niveau départemental, l'Ille-et-Vilaine et le Finistère font partie des départements français les moins touchés par la pauvreté des jeunes, respectivement 12,5 % et 13,3 %. Le département des Côtes-d'Armor a le taux le plus élevé de la région (15,6 %). Il est cependant nettement inférieur à la moyenne nationale.

Comme dans toutes les régions, le taux de pauvreté des jeunes en Bretagne est plus élevé que celui des adultes. Le risque de pauvreté est croissant avec l'âge de l'enfant. Plus faible entre 0 et 3 ans, il atteint son maximum entre 14 et 17 ans. En effet, les parents des jeunes enfants bénéficient de plus de prestations sociales. Cependant, quel que soit l'âge de l'enfant, les taux de pauvreté en Bretagne restent toujours inférieurs à ceux des autres régions.

Les familles monoparentales particulièrement exposées à la pauvreté

Hormis le fait de ne pas avoir de travail, deux grands éléments influencent le risque de pauvreté.

D'une part, ce risque est différent selon le type de famille à laquelle appartient l'enfant. Ainsi, les familles monoparentales sont plus exposées à la pauvreté que les couples. En effet, le plus souvent, une seule personne apporte des ressources et doit assurer la charge des enfants. En Bretagne, le taux de pauvreté des familles monoparentales est trois fois plus élevé que celui des couples avec enfants. Mais ces familles sont moins nombreuses en Bretagne que dans d'autres régions. Généralement, la Bretagne est moins exposée à la pauvreté, qu'il s'agisse des familles monoparentales ou des couples.

D'autre part, le risque de pauvreté augmente en fonction du nombre d'enfants présents dans la famille. Dans les familles monoparentales de 3 enfants, le taux de pauvreté est le double des familles monoparentales avec un seul enfant, en Bretagne comme ailleurs. Cependant, en Bretagne, les familles nombreuses, notamment les couples avec plusieurs enfants, sont moins pauvres qu'ailleurs. L'écart se creuse surtout à partir du 4^e enfant. Le taux de pauvreté des couples avec 4 enfants ou plus est de 24,5 % en Bretagne, contre 35,2 % au niveau France métropolitaine. Deux facteurs peuvent expliquer cela : une tendance plus grande des ménages aisés à fonder des familles nombreuses, et une plus grande proportion de couples où les deux conjoints travaillent.

Des familles monoparentales plus nombreuses dans le Finistère

En 2007, la Bretagne compte 94 500 familles monoparentales, 11 % de plus qu'en 1999 (+ 14,5 % en France métropolitaine). 11 % des familles sont monoparentales. Derrière les Pays de la Loire, la Bretagne est la région où la part de ces familles est la moins élevée. C'est dans le Finistère que les familles monoparentales sont les plus nombreuses en Bretagne. 62 % des familles monoparentales bretonnes sont composées d'un parent et d'un seul enfant. Les familles nombreuses monoparentales

sont plus rares : seules 10 % ont 3 enfants ou plus.

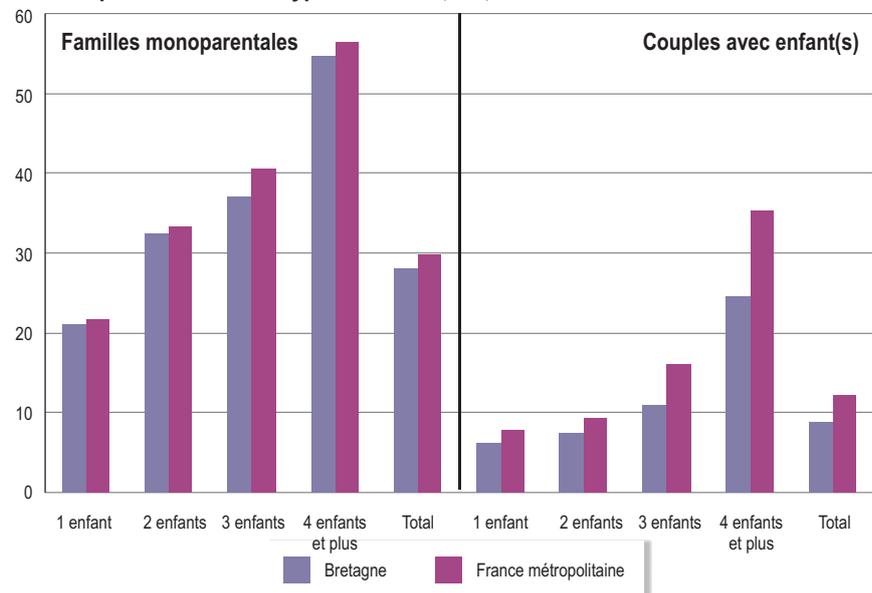
Près d'un enfant sur sept vit avec un seul de ses parents

95 100 enfants de moins de 18 ans vivent dans une famille monoparentale, soit près d'un enfant sur sept.

Plus les enfants grandissent, plus ils sont nombreux à vivre avec un seul de leurs parents. Ainsi, à 3 ans, ils sont 10 % à vivre dans une famille monoparentale alors qu'à 17 ans, ils sont près de 20 %. Dans 84 % des cas, l'enfant vit chez sa mère.

Des enfants très souvent en précarité dans les familles nombreuses monoparentales

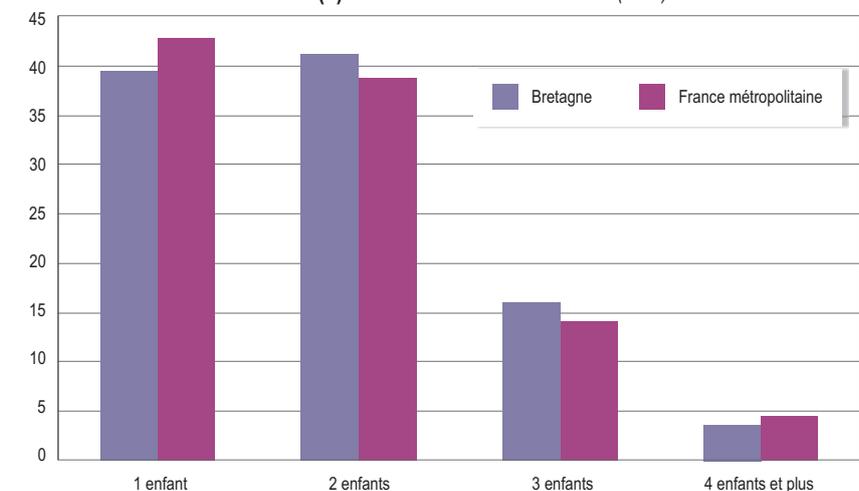
Taux de pauvreté selon le type de famille (en %)



Source : Insee, revenus disponibles localisés 2007

Les familles de 2 et 3 enfants* sont plus fréquentes en Bretagne qu'en France

Part des familles avec enfant(s) selon le nombre d'enfants (en %)



* enfants de moins de 25 ans présents dans la famille
Lecture : en Bretagne, en 2007, parmi les familles avec enfant(s), 39,4 % n'ont plus qu'un seul enfant
Source : Insee, recensement 2007

Hausse du nombre de familles bretonnes

En 2007, la Bretagne compte 860 900 familles, soit une augmentation de 8,2 % par rapport à 1999.

Cette augmentation est due à la hausse du nombre de familles avec enfant(s) (+ 3,6 %), mais surtout à la forte hausse du nombre de familles sans enfants (+ 13,3 %). Les familles sans enfants deviennent majoritaires. Le rapport s'est donc inversé entre 1999 et 2007. Le vieillissement des couples dont les enfants ont quitté le domicile et le recul de l'âge moyen au premier enfant explique en partie ce phénomène.

Les familles de 2 enfants sont les plus nombreuses...

Dans la région, ce sont les familles de 2 enfants les plus nombreuses (41 %, contre 39 % avec un seul enfant) contrairement à la France métropolitaine où les familles avec un enfant unique sont les plus représentées (43 %).

Les familles de 1 et 2 enfants progressent depuis 1999 (+ 7 % pour les familles avec un enfant, et + 5,4 % pour les familles avec

2 enfants, après une baisse de 5,3 % entre 1990 et 1999).

Parmi les couples avec enfant(s), les couples mariés ont plus souvent deux enfants alors que les couples non mariés en ont plus souvent un seul.

...mais les familles de 3 enfants sont toujours bien représentées

Le nombre de familles de 3 enfants a diminué de 5,4 % entre 1999 et 2007 (- 1,9 % en France). Cependant, comparées aux autres régions, les familles de 3 enfants sont bien représentées en Bretagne (15,9 % des familles avec enfants), ce qui situe la place en 3^e position derrière le Nord - Pas-de-Calais et les Pays de la Loire.

Au niveau régional, ces familles de 3 enfants sont en grande partie localisées en Ille-et-Vilaine, autour de Rennes, Vitré et dans le Finistère autour de Brest. Elles sont plus nombreuses dans la périphérie urbaine que dans les villes-centres.

Les familles nombreuses de 4 enfants et plus se raréfient. Elles ont diminué de 8,4 % entre

1999 et 2007 (- 13,4 % en France métropolitaine). Depuis 1990, ces familles ont perdu près d'un tiers de leurs effectifs.

Un enfant breton sur trois vit en milieu ouvrier

Près du tiers des enfants bretons appartient à un ménage dont la personne de référence est ouvrière, et 22 % à une famille dont cette personne exerce une profession intermédiaire. 16 % sont des enfants de cadres, soit 107 000 enfants.

Ces proportions sont similaires à celles de France métropolitaine, hormis celle des enfants de cadres supérieure au niveau national, tandis que celle des enfants d'agriculteurs est supérieure en Bretagne.

Des disparités départementales apparaissent : en Ille-et-Vilaine les enfants de cadres sont un peu plus nombreux (20,3 %), contre 13,1 % dans les Côtes-d'Armor.

Plébiscite pour la maison individuelle

Les enfants bretons habitent le plus souvent en maison individuelle (84 %) comme les 18 ans et plus en général (75 %). Cependant, en Ille-et-Vilaine, 20 % des moins de 18 ans vivent en appartement ; à l'opposé, dans les Côtes-d'Armor, ils ne sont plus que 9,8 %.

Peu vivent dans un logement appartenant à un organisme HLM : 12 % (9,2 % dans les Côtes-d'Armor).

Parmi les enfants qui habitent dans des logements situés dans les espaces urbains ou dans les couronnes périurbaines, 77 % vivent en maison individuelle.

90 % des enfants qui vivent en appartement résident dans ces mêmes espaces urbains.

Les parents des enfants bretons sont majoritairement propriétaires de leur logement : 70 % (mais seulement 66 % en Ille-et-Vilaine). Dans la région, 66 % des ménages sont propriétaires, qu'ils aient ou non des enfants.

En Bretagne, les deux tiers des enfants vivent dans des logements qui sont occupés par 4 ou 5 personnes. La tendance est inverse pour les 18 ans et plus puisque près de 6 Bretons sur 10 vivent dans un logement occupé par seulement 1 ou 2 personnes.

Les enfants bretons appartiennent plus au milieu ouvrier

Les enfants bretons selon la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence du ménage

| Catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence du ménage | Bretagne | | France métropolitaine | |
|--|----------------|--------------|-----------------------|--------------|
| | Nombre* | % | Nombre* | % |
| Agriculteurs exploitants | 33 513 | 4,8 | 310 951 | 2,2 |
| Artisans, commerçants, chefs d'entreprise | 59 717 | 8,6 | 1 086 397 | 7,8 |
| Cadres, professions intellectuelles sup. | 110 811 | 15,9 | 2 391 647 | 17,1 |
| Professions intermédiaires | 153 553 | 22,0 | 2 855 267 | 20,4 |
| Employés | 92 866 | 13,3 | 2 116 699 | 15,2 |
| Ouvriers | 214 722 | 30,8 | 4 266 705 | 30,6 |
| Retraités | 8 538 | 1,2 | 243 076 | 1,7 |
| Autres sans activité professionnelle | 23 595 | 3,4 | 694 898 | 5,0 |
| Ensemble | 697 315 | 100,0 | 13 965 640 | 100,0 |

* enfants de 18 ans et moins

Source : Insee, recensement 2007

Les deux tiers des enfants bretons vivent dans des ménages de 4-5 personnes

La population bretonne par âge et nombre de personnes du logement

| Nombre de personnes du logement | Moins de 18 ans | | 18 ans et plus | |
|---------------------------------|-----------------|--------------|------------------|--------------|
| | Nombre | % | Nombre | % |
| Une personne | 507 | 0,1 | 475 056 | 19,5 |
| 2 personnes | 26 982 | 4,0 | 890 391 | 36,5 |
| 3 personnes | 129 770 | 19,1 | 408 348 | 16,7 |
| 4 personnes | 287 539 | 42,2 | 386 581 | 15,8 |
| 5 personnes | 172 835 | 25,4 | 158 158 | 6,5 |
| 6 personnes ou plus | 58 704 | 8,6 | 43 419 | 1,8 |
| Hors logement ordinaire * | 3 859 | 0,6 | 78 136 | 3,2 |
| Ensemble | 680 196 | 100,0 | 2 440 089 | 100,0 |

* habitations mobiles et communautés

Source : Insee, recensement 2007

Les enfants bretons bénéficient de logements de grande taille, même dans les espaces urbains

Les résidences principales des enfants, et des Bretons en général, disposent d'une superficie importante et comportent un assez grand nombre de pièces de vie.

Les enfants bretons habitent des logements relativement spacieux : 42 % des moins de 18 ans, soit 285 000 enfants vivent dans des surfaces comprises entre 100 et 150 m² (10 points de moins en France métropolitaine). 14 % vivent même dans plus de 150 m². De même, 34 % des enfants logent dans des surfaces comprises entre 70 et

100 m² (38,4 % en France métropolitaine).

Plus des trois quarts des enfants bretons vivent donc dans des surfaces oscillant autour de 100 m².

Le nombre de pièces du logement est proportionnel aux surfaces, puisque 41 % des petits Bretons occupent des logements qui comportent 6 pièces ou plus. 30 % vivent dans des maisons ou appartements comprenant 5 pièces.

Dans les communes des espaces urbains, 54 % des enfants habitent dans les logements de grande taille (+ de 100 m²). Cette proportion est de 58 % dans les communes

de l'espace rural (elles représentent la moitié des communes de Bretagne pour seulement 22 % de la population).

Parmi tous les enfants qui habitent dans des constructions de plus de 100 m², les deux tiers résident dans les espaces urbains.

De même, dans les communes appartenant aux espaces urbains, 70 % des enfants vivent dans des constructions où le nombre de pièces est supérieur ou égal à 5.

■ Valérie Duval, Robert Granger

Définitions

Famille

Une famille est la partie d'un ménage comprenant au moins deux personnes et constituée :

- soit d'un couple marié ou non, avec le cas échéant son ou ses enfant(s) appartenant au même ménage ;
- soit d'un adulte avec son ou ses enfant(s) appartenant au même ménage (famille monoparentale).

Pour qu'une personne soit enfant d'une famille, elle doit être célibataire et ne pas avoir de conjoint ou de enfant faisant partie du même ménage.

Un ménage peut comprendre zéro, une ou plusieurs familles.

Dans cette étude, lorsqu'on parle des familles avec enfant(s), le champ porte sur les enfants de moins de 25 ans présents dans la famille.

Ménage

Un ménage, au sens du recensement de la population, désigne l'ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté. Un ménage peut être constitué d'une seule personne.

Professions intermédiaires

C'est une catégorie de la nomenclature des catégories socioprofessionnelle dont les deux tiers sont des professions intermédiaires entre les cadres et les agents d'exécution, ouvriers ou employés. On trouve aussi les instituteurs, les infirmières et les assistantes sociales dans cette catégorie.

Pour en savoir plus

- [1,2 million d'enfants de moins de 18 ans vivent dans une famille recomposée](#) / Emilie Vivas. - Dans : *Insee première* ; n° 1259 (2009, oct.). - 4 p.
- [Enfants des couples, enfants des familles monoparentales : des différences marquées pour les jeunes enfants](#) / Olivier Chardon, Fabienne Daguet. - Dans : *Insee première* ; n° 1216 (2009, janv.). - 4 p.
- [Les revenus des ménages entre 2002 et 2007 : un rééquilibrage entre territoires mais des disparités dans les pôles urbains](#) / Anne-Thérèse Aerts, Sandra Chirazi. - Dans : *Insee première* ; n° 1309 (2010, août). - 4 p.
- [Le nombre de ménages augmente deux fois plus vite que la population](#) / Insee Bretagne ; Mickaël Ramonet. - Dans : *Octant*. - n° 115 (2009, janv.). - P. 4-7.
- [Les conditions de vie des familles nombreuses](#) / Nathalie Blanpain ; Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques. - Dans : *Études et résultats* ; n° 555 (2007, fév.). - 8 p.
- [La pauvreté chez les enfants](#) / Fabien Dell, Nadine Legendre, Sophie Ponthieux. - Dans : *Insee première* ; n° 896 (2003, avr.). - 4 p.
- Insee Bretagne (www.insee.fr/fr/regions/bretagne)
- Insee (www.insee.fr)
- Ined (www.ined.fr/)
- DREES : Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques
- CAF : Caisse Nationale d'Allocations Familiales (publications)

Directeur de la Publication : Michel Guillemet

Rédactrice en chef : Sylvie Lesaint

Composition : Brigitte Cariou

ISSN 2105-1151 - © Insee 2010 - Dépôt légal : 3^e trimestre 2010

INSEE Bretagne

36, place du Colombier
CS 94439
35044 RENNES Cedex

Pour tout renseignement statistique :
09 72 72 40 00 (tarification appel local)